

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 13
Présents : 9
Votants : 11
Pouvoirs : 2

Pour 11
Contre /
Abstention /

Date de convocation :
06/09/2023
Date d'affichage :
18/09/2023

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,
Le onze septembre,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline COMBAZ, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS.

Messieurs Thierry ARSAC, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoit RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :

Madame Céline CROSSMAN (pouvoir à M. FAVRE),

Messieurs Stéphane BLUM (pouvoir à T. ARSAC), Jean-Pierre GIACHINO, Bernard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2023/09/079 : Création d'un poste saisonnier de technicien territorial à temps complet pour le site nordique

Pour faire face aux contraintes hivernales du site nordique de la commune, et suite au départ en retraite d'un agent de la collectivité affecté au site nordique durant la saison d'hiver, il apparaît nécessaire de recruter un agent saisonnier supplémentaire.

Grade : Technicien Territorial (1 poste)

Temps de travail : 35 Heures/semaine

Contrat à durée déterminée : du 15 novembre 2023 au 15 mai 2024

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire ;
- **DECIDE** de créer le poste saisonnier dans les conditions précitées ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au recrutement et à signer le contrat correspondant ;
- **ASSURE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :

Le Maire,
Guillaume VILLIBORD



AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-217301977-20230911-2023_09_079-DE
en date du 25/09/2023 ; REFERENCE ACTE : 2023_09_079